

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
N°2026-03-14

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 15  
Pouvoir : 00  
Votants : 15

L'an deux mil vingt six  
Le 20 MARS à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Sébastien GUILLAUD, Maire  
Date de la convocation 16/03/2026

**PRESENTS** : Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Sylvie SABATIER, Dominique FLACHER, Marcel BERTHIER, Philippe PELLET, Catherine SORRET, Marylène BOUREAU, Pascale CHOTEL, Nathalie FERRAND, Florence MANDON, André BELONY, Jean-Philippe RADIX, Leslie CHARBONNIER, Antony MOTA

**ABSENT** :

**Secrétaire de séance** : Florence MANDON

**OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Equipements des 4 vallées (SIE)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 JUIN 2009 et l'arrêté n°2009-08228 créant le « Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 Vallées » avec :

- les communes de CHATONNAY, CULIN, LIEUDIEU, TRAMOLE, MEYRIEU LES ETANGS et STE ANNE SUR GERVONDE. Il gère le gymnase Intercommunal, la salle d'activités sportives et culturelles à MEYRIEU LES ETANGS et le car scolaire.
- les seules communes de CHATONNAY et STE ANNE/GERVONDE. Il gère la salle polyvalente.

Il indique qu'il convient de nommer deux Conseillers Titulaires et deux Conseillers Suppléants par commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité de nommer :**

- GUILLAUD Sébastien et CHOTEL Pascale – Conseillers Titulaires
- RADIX Jean-Philippe et BELONY André – Conseillers Suppléants

Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE  
Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché

